

Outil d'apprentissage en ligne de TMS : guide d'inscription

Si vous n'avez pas encore accès à TMS et que vous devez suivre le cours d'apprentissage en ligne afin de devenir utilisateur TMS, veuillez suivre les instructions ci-dessous :

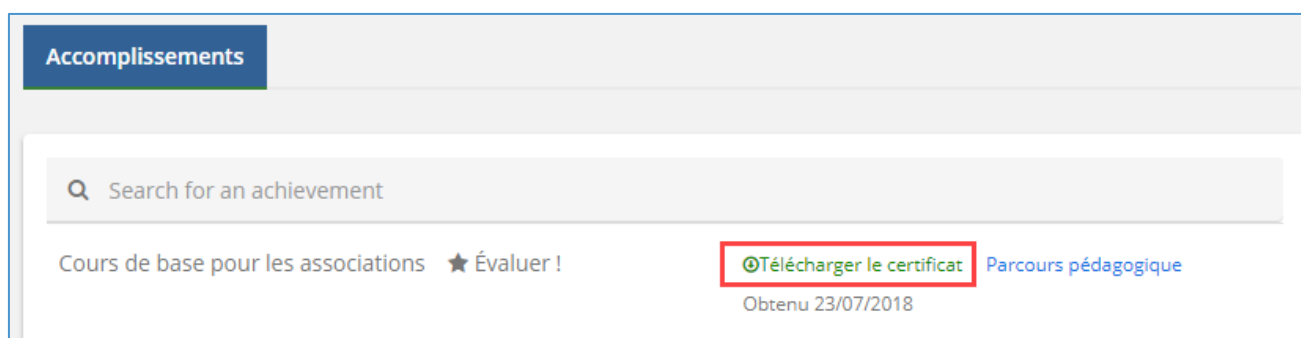
1. Rendez-vous sur la page <https://tmstraining.litmoseu.com/self-signup/>.
2. Entrez vos **prénom** et **nom**.
3. Entrez et confirmez votre **adresse électronique** – veuillez indiquer une adresse personnelle/non partagée dans la mesure où celle-ci sera utilisée pour votre compte TMS.
4. Entrez l'un des **codes** d'inscription ci-dessous, selon votre rôle :

Rôle de l'utilisateur	Parcours pédagogique	Code d'inscription (sans espaces)
Club	Formation détaillée	ClubFormationDetaillee
Club	Cours de base	ClubCoursDeBase
Club	Cours DTMS	ClubCoursDTMS
Club / Association	Transferts de joueurs amateurs	EntrerTransfertsAmateurs
Association	Formation détaillée	AssociationFormationDetaillee
Association	Cours de base	AssociationCoursDeBase
Association	Cours DTMS	AssociationCoursDTMS

Si vous suivez la « formation détaillée », vous aurez alors effectué toute la formation obligatoire pour l'utilisation de TMS.

Si vous suivez le « cours de base », il vous sera demandé d'effectuer une « formation complémentaire » sous un certain délai afin d'acquérir les connaissances TMS nécessaires et ainsi vous conformer entièrement avec les obligations règlementaires du système.

5. Une fois que vous avez terminé le parcours pédagogique qui vous a été assigné, vous pouvez télécharger le certificat correspondant dans l'onglet « Accomplissements » et l'envoyer à votre formateur pour la demande d'activation de votre compte TMS.



Chaque utilisateur TMS doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Il doit être un employé direct de l'organisation¹
- Il doit être formé à l'utilisation du système par un responsable TMS de l'association, de son club ou en complétant la formation en ligne de TMS
- Il doit posséder des connaissances de base en informatique
- Il doit avoir de bonnes connaissances d'une des quatre langues officielles de la FIFA (allemand, anglais, espagnol ou français)
- Il ne peut pas déjà être un utilisateur TMS actif pour un autre club ou une autre association
- Il ne peut pas déjà être un intermédiaire tel que défini par le Règlement de la FIFA sur la collaboration avec les intermédiaires
- Il ne peut pas être un joueur professionnel tel que défini dans le Règlement du Statut et du Transfert des Joueurs de la FIFA
- Il doit fournir une adresse électronique personnelle qui ne soit ni générale ni partagée
- Il doit être âgé de plus de 18 ans

Documents requis pour l'activation de nouveaux utilisateurs :

Preuve de l'identité du nouvel utilisateur – un document officiel comprenant :

- une photographie de l'utilisateur
- le nom complet de l'utilisateur
- la nationalité de l'utilisateur
- la date de naissance de l'utilisateur

¹ Dans certains cas, un bénévole peut être considéré comme un employé direct à ces fins. Il est important que la personne qui devient un utilisateur TMS s'engage auprès de l'organisation et agisse en son nom au moment d'effectuer des actions dans TMS.